

Si, si, on est toujours en état d'urgence !



En décembre 2016, François Hollande avait justifié sa demande de prolongation de l'état d'urgence, la cinquième, par la nécessité de « sécuriser les prochaines échéances électorales de 2017 ». Les casseurs de Nantes n'étaient, sans doute, pas au courant !

Voter des lois est une chose. Les faire appliquer est tout autre chose. Samedi dernier Nantes a été, une fois de plus, le théâtre de graves incidents. De véritables scènes de guérilla urbaine ont opposé des émeutiers armés de cocktail molotov aux policiers et gendarmes. Vitrites brisées, mobilier urbain détruit par des anarchistes qui s'étaient glissés dans une manifestation contre la venue, le lendemain, de Marine Le Pen dans la ville.

Outre les dégâts matériels considérables, treize membres des forces de l'ordre ont été blessés, dont un gendarme gravement brûlé à la jambe. A ce triste bilan il faut ajouter l'impact déplorable pour notre pays de ces images de violence pour les touristes étrangers.

Où est la France pays des droits de l'homme, berceau de la

démocratie ? François Fillon s'en est ému accusant le premier ministre et le gouvernement de « laisser se développer en France un climat de quasi-guerre civile ». La question de l'ordre public se pose en effet. Soit le pouvoir se donne les moyens d'éviter tout débordement, soit il interdit la manifestation.

Compte tenu du contexte propre à Nantes, la sagesse eût voulu qu'il l'interdise. Mais à entendre Jean-Christophe Cambadélis, la faute des événements de Nantes revient à Marine Le Pen. Pour ce grand démocrate la venue de la présidente du Front national à Nantes relève carrément de la provocation : « Elle aurait dû annuler ce meeting et le faire ailleurs. Comme je l'avais décidé pour l'université d'été du PS qui devait se tenir à Nantes » a-t-il osé déclarer sur France 3. Incroyable aveu pour le patron du PS que la ville, avec la proximité des zadistes de Notre-Dame des Landes, est aujourd'hui une zone de non-droit.

Maintien du plan Vigipirate

Mais au-delà de ces manifestations violentes qu'elles soient dirigées contre Marine ou en faveur de Théo se pose la question de l'utilité de l'état d'urgence et du maintien du plan Vigipirate renforcé qui mobilise près de 100 000 policiers, gendarmes et militaires sur l'ensemble du territoire national.

Pour des raisons de sécurité il a fallu annuler l'année dernière la célèbre braderie de Lille qui se tient chaque année début septembre. Dans la foulée, de nombreuses municipalités avaient supprimé les festivités prévues. Rien de tel cette année. A Nice le carnaval se déroule comme prévu, même s'il est placé sous haute surveillance. Il en est de même à Menton pour la fête des citrons. A Granville, comme à Dunkerque ou à Limoux les carnavaliers remplissent les rues. Et pourtant on nous dit que la menace d'attentat islamiste en France est plus forte que jamais, que le niveau d'alerte est maintenu à son maximum. Il ne se passe pas de semaine sans qu'on arrête de supposés terroristes. Sans que de possibles attentats aient été déjoués.

Tant de contradictions et d'incohérences ont de quoi laisser perplexes ! Pourquoi avoir interdit hier à Lille ce qu'on autorise aujourd'hui partout ailleurs ? Mystère ! Espérons seulement que nos services de la DGSI sont plus efficaces que ceux de la Sécurité publique. De Nantes, notamment !

Alain Marsauguy